

MUNICIPALITE DE LA NEUEVILLE

Séance du Conseil général du 26 mars 2025

5. Demande d'un crédit d'engagement de CHF 850'000.- TTC pour la réfection de la rue des Fossés comprenant les infrastructures (canalisations d'eaux usées et d'eaux claires, réseau électrique) et la superstructure (revêtement), ainsi que le remplacement partiel du câble moyenne tension reliant la station transformatrice des Mornets (secteur Collonges (École) – rue du Tempé) : arrêté du Conseil général (C. Ferrier/A. Louis)

A. Introduction

En juillet 2022, une fuite est survenue sur la conduite d'eau potable à la rue des Fossés. Le Syndicat des eaux TLN a dû intervenir rapidement pour réparer le dommage et a pris la décision de changer entièrement la conduite.

Pendant les travaux, les services communaux ont constaté que la canalisation d'eaux usées était dans un mauvais état. Elle est cassée à plusieurs endroits et de l'eau s'écoule dans le sous-sol. Il est nécessaire de la remplacer. De même, le réseau électrique basse tension et l'éclairage public datent des années 1950 et doivent être assainis, car ils sont en mauvais état. Pour ces travaux, la rue sera entièrement ouverte, la superstructure de la route et le revêtement seront également refaits à neuf.

Le Service de l'énergie propose de profiter de ces travaux pour renouveler également le câble moyenne tension de 17 kV datant de 1950 qui se situe sur la rue des Fossés et qui relie la station des Collonges à la rue du Tempé.

Le Conseil municipal demande au Conseil général un crédit d'engagement de CHF 820'400.- TTC pour la réfection de la chaussée et des canalisations d'eaux usées et d'eaux claires, pour la remise en état du réseau électrique de la rue des Fossés, ainsi que pour le remplacement du câble moyenne tension.

B. Explications

Conduite d'eau potable

La rupture de la canalisation d'eau potable, intervenue en juillet 2022, fait suite à de nombreux incidents qui ont eu lieu dans le bas de la rue en 2021 et 2022. En effet, les conduites en fonte sont posées sur des cales en bois qui provoquent la corrosion de celles-ci. La conduite d'eau potable se rompt à l'emplacement de la cale. Ce problème est présent dans la plupart des villes.

Le TLN a pris la décision de remplacer entièrement la conduite d'eau potable de la rue des Fossés. Les travaux ont eu lieu entre juillet et septembre 2022.

Canalisations d'eaux usées

Lors des travaux de remplacement de la conduite d'eau potable, la canalisation d'eaux usées a été découverte ponctuellement et les services ont pu constater qu'elle était en mauvais état. Elle est cassée à plusieurs endroits et de l'eau s'écoule dans le sous-sol. La canalisation en béton, datant des années 1930, récolte aussi bien les eaux claires que les eaux usées.

Le réseau des canalisations d'eaux usées de la ville est régulièrement en surcharge, particulièrement lors des gros orages en été. Le remplacement de la canalisation d'eaux usées existante par deux canalisations (réseau séparatif) permettra de séparer les eaux claires des eaux usées. Les eaux claires n'ont pas besoin d'être traitées avant d'être déversées dans le lac, cela permet de diminuer la surcharge du réseau.

Électricité

Le réseau de distribution basse tension qui dessert toute la rue des Fossés, en rejoignant la route du Château, doit être remplacé afin de garantir la sécurité des choses et des personnes, ainsi que d'assurer un approvisionnement fiable et durable, et également de subvenir aux demandes d'augmentation de puissance des clients.

Route

La rue des Fossés est une des routes historiques de la Neuveville qui a perdu de son importance. Jusqu'en 1835, elle était empruntée pour rejoindre la porte de la Tour Rouge en venant de Bienne.

Le projet prévoit un aménagement simple, mais qui rappelle l'importance de ce chemin d'accès à la ville.

Suite à la mise en place des conduites et des canalisations, l'infrastructure de la route sera entièrement refaite. La chaussée sera revêtue en enrobé bitumineux et sera délimitée au sud par un caniveau en pavés qui récoltera les eaux de surface et au nord par un rang de pavés.

Ces éléments linéaires diminueront visuellement la largeur de la chaussée et auront comme influence de ralentir la vitesse des véhicules sur cette rue limitée à 30 km/h.

Câble moyenne tension

Le câble moyenne tension qui se trouve sous la rue des Fossés mesure 190 mètres sur le secteur Collonges (École) – Rue du Tempé. C'est un câble important pour le réseau électrique de La Neuveville puisqu'il relie la station transformatrice MT/BT des Collonges à la station transformatrice MT/BT des Mornets.

Ce câble de 17 kV date de 1950. L'objectif de son remplacement est de garantir une fourniture d'électricité de qualité et de sécuriser le réseau électrique. En effet, ce câble est entouré d'une gaine de plomb, donc très fragile, et risque de céder lors des travaux de fouilles. Il est nécessaire de rappeler qu'un câble de réseau électrique a une durée de vie d'environ 50 ans.

Travaux

Les travaux prévus se dérouleront entre août et septembre 2025 pour la première phase. Ils seront interrompus lors des vendanges et pour la période d'hiver et reprendront début 2026. Le phasage exact et le déroulement des travaux seront précisés avec l'entreprise qui aura été sélectionnée pour la construction.

Ils seront gérés conjointement par le Service de la gestion du territoire (canalisations, route) et par le Service de l'énergie (électricité, éclairage public, télé-réseau, câble moyenne tension).

Ils comprennent :

Canalisations eaux usées et eaux claires

- remplacement de la canalisation d'eaux mixtes par deux canalisations eaux claires et eaux usées.

Réseau électrique

- remise à neuf du réseau électrique,
- mise en place de tubes en attente,
- remplacement des candélabres,
- remplacement de cabines de distribution.

Revêtement

- création d'un encaissement (fondation de la route),
- revêtement en tapis bitumineux de la chaussée, caniveau en pavés et rang de pavés.

Câble moyenne tension

- remplacement du câble,
- forages dirigés hors de la rue des Fossés.

Coûts

Un mandat a été donné au bureau d'ingénieurs Lüscher & Aeschlimann AG, afin d'établir le projet et estimer le coût des travaux (+/- 15%). Les montants comprennent également les honoraires d'ingénieurs et les frais de gestion du projet. Ils se répartissent de la façon suivante :

Service de la gestion du territoire	
Canalisations eaux claires et eaux usées	CHF 370'000.- TTC
Route	CHF 205'000.- TTC
Service de l'énergie	
Électricité, éclairage public	CHF 240'000.- TTC
Télé-réseau	CHF 35'000.- TTC
Total	CHF 850'000.- TTC

Mise en concurrence pour les travaux

Le bureau d'ingénieurs Lüscher & Aeschlimann AG sera mandaté pour l'établissement du projet définitif, l'élaboration des soumissions et la mise en concurrence des travaux selon les procédures des marchés publics. Il suivra également les travaux d'exécution.

C. Conclusion

Le projet a été présenté à la Commission des finances lors de sa séance du 6 mars 2025. Celle-ci a émis un préavis favorable. Il sera soumis à la Commission de l'énergie lors de sa séance du 18 mars 2025 et à la Commission de la gestion du territoire lors de sa séance du 24 mars 2025. Leurs préavis seront communiqués au Conseil général lors du traitement de cet objet.

Le Conseil municipal recommande au Conseil général d'approuver la demande de crédit d'engagement de CHF 850'000.- TTC pour le financement de la réfection de la rue des Fossés, comprenant les infrastructures (conduites d'eaux usées et d'eaux claires, réseau électrique) et la superstructure (revêtement), ainsi que le remplacement du câble moyenne tension.

CONSEIL MUNICIPAL

Annexes : plans